



- **Madame Marie Barbey-Chappuis**
Conseillère administrative
Département de la sécurité et
des sports
Ville de Genève
Case postale
1211 Genève 4

Association MESEMROM
4, rue Micheli-du-Crest
1205 Genève
www.mesemrom.org

Genève, le 1^{er} septembre 2026

Concerne: Situation de familles vivant dans l'espace public à Saint-Jean – interventions de la police municipale, de la police cantonale et de la voirie ; agression survenue dans la nuit du 30 au 31 août 2026

Madame la Conseillère administrative,

Mesemrom, association genevoise de défense des Roms et de lutte contre l'anti-tziganisme, revient vers vous au sujet de la situation de plusieurs familles vivant actuellement dans l'espace public dans le quartier de Saint-Jean, à Genève.

Les faits suivants nous ont été rapportés au cours des derniers jours et appellent, à notre sens, une réaction de votre part.

Au cours de la semaine du 24 au 30 août 2026, des agents de la police municipale se sont rendus à deux reprises, vers 22 heures, auprès de ces familles. Ils sont revenus une troisième fois,

accompagnés cette fois de la police cantonale, pour leur signifier de ne pas utiliser les toilettes publiques et pour leur indiquer, selon les propos qui nous ont été rapportés, qu'elles « *feraient mieux de partir en Roumanie* ». De tels propos, tenus par des agents dans l'exercice de leurs fonctions, sont inacceptables car ils stigmatisent des personnes en raison de leur origine et de leur situation de précarité, voire constituent des intimidations tout aussi intolérables.

Par ailleurs, le service de la voirie est intervenu à deux reprises, les mardi 25 et jeudi 27 août 2026. Lors de cette seconde intervention, des sacs contenant des vêtements appartenant à ces familles ont été emportés. Ce type de pratique avait déjà retenu notre attention par le passé, s'agissant alors de matelas retirés par vos services. Nous rappelons que priver des personnes sans domicile de leurs effets personnels, sans base légale ni voie de recours, porte une atteinte grave à leur dignité, à leurs droits les plus élémentaires et ne saurait constituer une réponse appropriée à une situation de précarité.

En outre, dans la nuit du dimanche 30 au lundi 31 août 2026, des personnes non identifiées à ce jour ont agressé ces familles qui dormaient en lançant des pétards en leur direction. Une plainte pénale pourrait être déposée séparément à ce sujet. Nous tenons néanmoins à porter ce fait à votre connaissance, dans la mesure où il illustre concrètement le climat d'hostilité auquel ces personnes sont exposées que les propos et pratiques décrits ci-dessus attisent.

Nous constatons avec regret que la médiatisation de la situation des familles sans-abri s'accompagne, sur les réseaux sociaux, de nombreux commentaires haineux et insultants visant la communauté rom dans son ensemble. Nous tenons à le dire clairement : vos prises de position publiques, assumées et réitérées en tant qu'autorité, assimilant la précarité de ces familles à des « *réseaux organisés* », contribuent à nourrir un tel climat, avec le risque de le légitimer.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons de :

- prendre les mesures qui s'imposent afin de déterminer si des agents de la police municipale ont eu des propos discriminatoires à l'égard de ces familles et, le cas échéant, faire en sorte que cela ne se reproduise pas ;
- mettre un terme à la pratique illicite consistant à saisir sans préavis les effets personnels de personnes vivant dans l'espace public et d'intervenir pour leur restitution ;
- mettre en place des mesures pour assurer la sécurité des sans-abris.

Comme l'a reconnu dans l'émission Mise au point diffusée dimanche dernier sur la RTS la Conseillère d'État Carole-Anne Kast, en charge du Département des institutions et du numérique, dont dépend la police cantonale, la situation de précarité - comme celle que vivent les familles en question ici - n'est pas un problème de sécurité mais social.

Persuadée que l'une des voies à privilégier pour faire face à la réalité du sans-abrisme est la collaboration avec les autorités publiques, l'association Mesemrom, se propose de présenter à la Ville de Genève un projet qui a eu notamment pour effet de pacifier l'espace public dans d'autres villes en mettant à disposition des personnes sans domicile des casiers pour leurs effets personnels.

Ainsi, nous restons à votre disposition pour toute rencontre utile à ce sujet et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère administrative, l'expression de notre haute considération.

Pour Mesemrom,



Isabel Rodriguez

Trésorière



Dina Bazarbachi

Membre du Comité

Cc: Conseil administratif